

DÉCISION SUR L'ENGAGEMENT DE L'AFRIQUE AUX NÉGOCIATIONS MONDIALES SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE À LA CoP22

Doc. Assembly/AU/9(XXVIII)

La Conférence,

1. **PREND NOTE** du rapport du Coordonnateur du Comité des chefs d'État et de gouvernement africains sur le changement climatique (CAHOSCC), S.E. Abdel Fattah El Sisi, Président de la République arabe d'Égypte, sur les mesures contre le changement climatique en Afrique et la préparation des négociations mondiales sur le changement climatique ; et **APPROUVE** les recommandations et les messages clés qu'il contient ;
2. **FÉLICITE** le Royaume du Maroc pour la réussite de l'organisation de la Vingtième Conférence des Parties (CoP22) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ; et **SALUE** l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris dans le cadre de cette convention le 4 novembre 2016, et aussi de la réussite de l'organisation de la première session de la Conférence des Parties, siégeant en tant que Réunion des parties à l'Accord de Paris (CMA1) à la CoP22 à Marrakech ;
3. **EXPRIME SA GRATITUDE** à la Conférence des ministres africains responsables de l'Environnement (CMAE), ainsi qu'à la Commission et au Groupe des négociateurs africains (GNA) pour la représentation des intérêts de l'Afrique dans les négociations relatives au changement climatique et la manière constructive dont ils ont fait progresser le processus de la Convention ; **DEMANDE INSTAMMENT** à la CMAE, à la Commission et au GNA de continuer à maintenir l'unité du Groupe et de continuer à représenter les intérêts africains dans le processus de la CCNUCC et **INVITE** le GNA, en collaboration avec la Commission, à poursuivre l'appui technique nécessaire et les conseils au CAHOSCC, à travers la CMAE ;
4. **FÉLICITE** la Commission, la BAD et l'Agence de planification et de coordination du NEPAD (Agence du NEPAD), ainsi que la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) pour la création et l'efficacité du Pavillon de l'Afrique et la Journée de l'Afrique à la CoP22 ;
5. **SALUE** les progrès sur l'Initiative africaine pour l'adaptation (IAA) et l'Initiative africaine pour les énergies renouvelables (AREI), **SALUE ÉGALEMENT** le travail accompli par les coprésidents de l'AREI et les Groupes de travail de l'IAA, en collaboration avec d'autres partenaires concernés ; et **PRIE INSTAMMENT** les pays développés d'appuyer la mise en œuvre de ces deux initiatives lancées par le S.E. M. Abdel Fattah El Sisi, Président de la République arabe d'Égypte et le Coordonnateur du CAHOSCC à la CdP21, ainsi que le Programme de travail de haut niveau de lutte contre les changements climatiques en Afrique (WPCCAA), la deuxième phase de ClimDev Afrique et la Plate-forme africaine de partenariats sur l'environnement (AEPP) lancée lors de la CoP22, en leur fournissant des ressources nouvelles et additionnelles ;

6. **RECONNAÎT** les progrès accomplis dans la promotion de l'AREI par les coprésidents et le Coordonnateur de l'Énergie renouvelable pour l'Afrique, **SALUE** les efforts en cours dans la mise en œuvre de l'Initiative conformément aux précédentes décisions du Sommet de l'Union africaine ; et **SOULIGNE** l'importance d'assurer la coordination et la coopération pleines et entières avec la CMAE et le CAHOSCC à cet égard ;
7. **SE FÉLICITE** de l'organisation de la Réunion des chefs d'État et de gouvernement africains, à Marrakech, le 16 novembre 2016, à l'invitation de Sa Majesté Mohamed VI, Roi du Maroc, sous l'appellation de « Premier Sommet africain de l'Action », en marge de la CoP22 ; et **PREND NOTE** de ses résultats, notamment la création de trois commissions dédiées à la région du Sahel, sous la présidence de la République du Niger, la région du bassin du Congo, sous la présidence de la République du Congo, les États insulaires, sous la présidence de la République des Seychelles ; et **SOULIGNE** l'importance d'assurer la coordination et la coopération pleines et entières avec la CMAE et le CAHOSCC à cet égard ;
8. **DEMANDE** au GNA, en collaboration avec la Commission et la CMAE, d'élaborer un cadre de haut niveau pour le suivi et l'évaluation de l'appui à la lutte contre le changement climatique, dans le contexte de la mobilisation conjointe de l'objectif de 100 milliards de dollars d'ici à 2020, par les pays développés, en vue d'accroître l'échelle de l'impulsion et de l'appropriation de l'action en Afrique, et le renforcement des résultats pour lutter contre le changement climatique et assurer le développement durable.